

CODE DE CONDUITE



« La performance nous pousse à aller de l'avant, l'intégrité nous maintient sur la bonne voie. »

Depuis plus de 200 ans, Semperit est synonyme d'excellence, d'innovation et de résilience. Notre succès repose non seulement sur notre expertise technique et nos solutions en élastomères de haute qualité, mais aussi sur l'intégrité avec laquelle nous agissons.

Nous mettons tout en œuvre pour réussir, guidés par notre éthique et le respect des lois. Le respect et la confiance sont les fondements de nos relations avec nos collaborateurs, nos clients, nos partenaires et la communauté au sens large. **Confiance, création, engagement et résultats. Pour incarner ces valeurs, il faut agir de manière responsable au quotidien.**

Notre Code de conduite définit des normes claires, nous aide à prendre les décisions justes et formule les principes éthiques que nous attendons de nous-mêmes et de nos partenaires. Nous nous engageons à sanctionner toute forme de transgression du Code de conduite et à prendre les mesures qui s'imposent pour en garantir son respect. Le Code de conduite constitue également le fondement de nos politiques et procédures, lesquelles apportent des directives plus détaillées au moyen de ressources connexes.

Nos paroles, nos comportements et nos actes comptent. Si une situation semble anormale, nous pre-nons le temps de réfléchir et de la signaler. Il est important de signaler tout problème : votre voix sera entendue, la confidentialité sera respectée et aucune mesure de représailles ne sera tolérée.

Le présent Code de conduite nous donne les moyens de faire les bons choix, même dans des situations délicates. Nous vous remercions de votre engagement à agir avec intégrité, tant pour Semperit que pour tous ceux qui comptent sur nous.

**Le conseil d'administration
Semperit AG Holding**





Gerfried Eder, Directeur industriel (CIO) | Manfred Stanek, CEO | Helmut Sorger, Directeur financier (CFO)



01	AGISSONS AVEC INTÉGRITÉ	6
	Notre Code de conduite	9
	Nos principes	14
	Nos responsabilités	16
	Se positionner en leader avec intégrité	18
	Prendre des décisions réfléchies	20
	Exprimons-nous systématiquement	22
02	PÉRENNISONS DES RELATIONS DE CONFIANCE MÉRITÉES	28
	Système d'intégrité et de conformité	30
	Refusons les pots-de-vin et toute forme de corruption	32
	Conflits d'intérêts	36
	Mesures et sanctions relatives au commerce	38
	Concurrence loyale	40
	Prévention du blanchiment d'argent	42



03 PRIVILÉGIIONS AUTONOMIE ET RESPECT 44

Droits de l'homme	46
Normes sociétales et du travail	48
Protection de l'environnement, santé et sécurité	52
Se protéger mutuellement et protéger la communauté	54

04 PROTÉGEONS CE QUI COMPTE 56

Informations sensibles	58
Intelligence artificielle	58
Protection des données et confidentialité	59
Cybersécurité	59
Communications	60
Règles de contrôle interne	62

01 AGISSONS AVEC INTÉGRITÉ



Chez Semperit, agir avec intégrité, ce n'est pas seulement un principe, c'est une composante de notre identité.

Avec les années, la société s'est transformée en un groupe industriel spécialisé, composé de deux divisions extrêmement performantes, Semperit Industrial Applications (SIA) et Semperit Engineered Applications (SEA), vecteurs d'innovation et de compétitivité à l'échelle internationale.

Au-delà de nos performances, notre réussite repose sur la confiance, l'intégrité et l'éthique.

Aujourd'hui, nos choix sont motivés par le souci de l'avenir et dictés par notre responsabilité envers le climat, l'équité et la durabilité à long terme.

Nous sommes reconnus pour notre fiabilité, notre résilience et notre ingéniosité pratique.

Nous avons tout misé sur le caoutchouc, non seulement dans sa dimension matérielle, mais également morale. Nous nous adaptons, nous rebondissons, nous trouvons des solutions. Grâce à nous, les industries restent opérationnelles et le monde continue de tourner.



Nous agissons avec intégrité.



NOTRE CODE DE CONDUITE

Ce Code de conduite est notre boussole. Il nous guide dans notre conduite au travail et nous aide à prendre de meilleures décisions chaque jour. Nous sommes strictement attachés au respect de standards rigoureux en matière de conformité légale et d'éthique des affaires. Nos principes sont le reflet de ce que nous défendons et de notre approche dans nos activités.

Le Code de conduite définit clairement les principes, les normes et les attentes éthiques du groupe. S'inscrivant dans notre cadre de politiques, de directives et de consignes, il nous aide à identifier les bonnes et les mauvaises pratiques, et à déterminer comment agir et réagir dans différentes situations. Il nous donne les moyens d'agir avec confiance, intégrité et bon sens, même quand la voie à suivre n'est pas évidente au premier abord.

Chacun d'entre nous est responsable du respect des règles et réglementations qui s'appliquent à Semperit et en son sein, ainsi que dans tous les environnements professionnels en dehors de Semperit.

Le présent Code de conduite **apporte des recommandations claires et constitue une base solide pour la prise de décisions éthiques.** Nous agissons avec intégrité et exigeons de tous nos partenaires qu'ils adhèrent aux mêmes standards et principes de conformité élevés et qu'ils gèrent leurs activités professionnelles dans le respect de la déontologie.

« Si vous avez le moindre doute, prenez le temps de réfléchir et de demander conseil. »

POURQUOI UN CODE DE CONDUITE ?

Notre Code de conduite est bien plus qu'un simple ensemble de règles : c'est le fondement d'une culture dont nous pouvons tous être fiers. Un rappel que chaque action, aussi petite soit-elle, contribue à la réputation de Semperit et à son succès à long terme.

Le respect réside au cœur de chacun de nos actes, que ce soit envers nos collaborateurs, nos partenaires, la communauté et l'environnement. Nous instaurons un climat de travail où chacun se sent valorisé, inclus et suffisamment en sécurité pour partager ses idées ou ses inquiétudes. De cette manière, nous pérennisons des relations de confiance, favorisons la collaboration et restons responsables de nos actes.

Dans un contexte en pleine évolution, vous serez certainement amené à faire face à de nouveaux dilemmes éthiques délicats à gérer. Prendre la bonne décision n'est pas toujours facile. Bien que le Code de conduite ne puisse pas répondre à toutes vos questions, **il est à votre disposition pour vous orienter sur la bonne voie**. Il présente également les ressources et les personnes qui peuvent vous accompagner. Et si une situation vous paraît douteuse, fiez-vous à votre jugement moral. Aucun code ne peut se substituer à votre propre jugement. Prenez le temps de réfléchir, de poser des questions et de faire entendre votre voix, en sachant que vous serez accompagné à chaque étape.

N'oubliez pas : si les coutumes ou pratiques locales ne répondent pas à nos normes, veuillez respecter notre Code de conduite. Si une loi locale est en conflit avec notre Code de conduite, respectez la loi. Si le doute persiste, adressez-vous au responsable de votre équipe, à nos collaborateurs de la équipe People&Culture ou au service Conformité.

Au final, le Code de conduite est notre engagement commun à donner vie à nos principes, à respecter les règles de concurrence loyale et à garantir que Semperit reste une entreprise responsable, intègre et durable dont nous sommes tous fiers de faire partie, aujourd'hui comme demain.

Ensemble, mettons tout en œuvre pour que cela compte !







GRÂCE AU PRÉSENT CODE DE CONDUITE, VOUS ALLEZ...

- ✓ Agir avec honnêteté et intégrité.
- ✓ Respecter nos principes et protéger notre réputation.
- ✓ Comprendre ce que Semperit attend de vous.
- ✓ Prendre des décisions réfléchies chaque jour.
- ✓ Respecter les lois, les règlements et les normes applicables à notre travail.
- ✓ Savoir vers qui vous tourner pour obtenir de l'aide ou des conseils.

À QUI S'ADRESSE CE CODE DE CONDUITE ?

À l'ensemble des collaborateurs de Semperit. Des membres du conseil d'administration et des administrateurs jusqu'à notre personnel : salariés, travailleurs occasionnels, sous-traitants, ainsi que ceux qui travaillent pour notre compte. Ce Code de conduite nous concerne tous.

Il s'applique à toutes les filiales de Semperit dans le monde, ainsi qu'à toute entité dans laquelle nous détenons une participation majoritaire ou dont nous gérons les opérations.

Partout où nous collaborons, nous partageons tous la même responsabilité, les mêmes attentes et les mêmes engagements à respecter le présent Code de conduite. Les chefs d'équipe et les managers à tous les niveaux sont tenus de faire preuve d'intégrité et d'apporter à notre personnel un encadrement et un soutien adéquats.



ET NOS PARTENAIRES BUSINESS ?

Nous attendons de nos fournisseurs, prestataires et autres partenaires **tiers qu'ils respectent les mêmes standards d'intégrité et de conduite éthique** et qu'ils observent les principes énoncés dans notre Code de conduite.

Les exigences spécifiques applicables à nos partenaires sont énoncées dans la [Politique des fournisseurs du groupe](#) et doivent être prises en compte dans nos relations contractuelles.

QUELLES CONSÉQUENCES POUR UNE PERSONNE QUI TRANSGRESSE LE CODE DE CONDUITE ?

La confiance, c'est difficile à gagner et facile à perdre. Si une personne transgresse notre Code de conduite, nos politiques ou la loi, elle s'expose elle-même à des conséquences, mais elle nous expose également tous. Ce type d'incident fragilise la confiance que nous accordent les parties prenantes et risque de nuire gravement à la réputation de Semperit.

Toute atteinte au code de conduite fera l'objet d'une procédure disciplinaire. Nous mettrons tout en œuvre pour qu'aucune autre transgression ne se reproduise à l'avenir et pour réparer tout préjudice causé.

Pour nos employés, cela implique que **les infractions peuvent entraîner des mesures disciplinaires, notamment le licenciement**. Pour les parties prenantes, cela implique que **nous nous réservons le droit de mettre fin à notre relation et de demander des dommages et intérêts**. Selon les circonstances, les infractions peuvent entraîner des conséquences civiles ou pénales pour les personnes concernées et pour Semperit en tant qu'entreprise.

NOS PRINCIPES

Dans un contexte concurrentiel en pleine évolution, il faut absolument rester fidèles à nos principes.

Veillez à les appliquer dans votre travail quotidien et à incarner ce que représente la marque Semperit : une attitude intègre en toutes circonstances.



Les principes de Semperit traduisent les valeurs en comportements attendus.



***i* EN SAVOIR PLUS**

[Valeurs de Semperit](#)

NOS RESPONSABILITÉS

Quelle est ma responsabilité personnelle ?

Donner le meilleur de soi-même, dans chaque décision, au quotidien

Gérez les défis éthiques, agissez avec intégrité et restez fidèle à nos principes, même si la situation devient compliquée ou incertaine.

Prendre connaissance de notre Code de conduite et l'appliquer

Lisez-le attentivement et respectez-le, tout comme la législation en vigueur, les politiques internes et les directives qui s'appliquent à votre fonction. Apprenez ce qui est essentiel dans votre domaine d'activité et sachez comment utiliser les différents outils nécessaires à l'accomplissement de vos tâches.

Suivez toutes les formations qui vous sont proposées dans la mesure où elles constituent le meilleur moyen d'acquérir des connaissances et de perfectionner vos compétences.

Mériter la confiance en prenant des décisions intègres

Adoptez une conduite professionnelle responsable. Agissez toujours avec honnêteté, équité et intégrité dans tout ce que vous faites. Sans exception. Soyez attentif, prenez le temps de réfléchir, puis signalez une situation ou demandez conseil. Adressez-vous au responsable de votre équipe ou au service Conformité pour obtenir des conseils sur la conduite professionnelle à adopter.

Se respecter les uns les autres, de même que la société et l'environnement

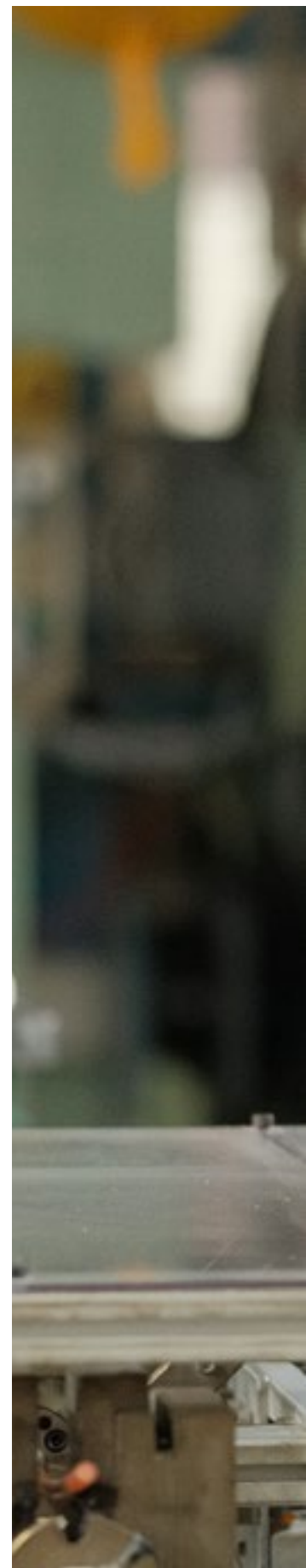
Traitez chacun avec dignité, sans harcèlement ni discrimination. Prenez en compte les personnes, la planète et l'impact potentiel à long terme. Protégez les droits humains, nos biens, l'environnement, la confidentialité, la vie privée et les informations.

Réfléchir avant d'agir

Faites preuve de bon sens et posez des questions. Assumez la responsabilité de vos actes. Ne laissez pas la pression du succès vous pousser à faire des choses que vous savez être mauvaises. N'oubliez pas : personne ne peut vous demander d'enfreindre la loi ou de passer outre nos normes. N'abusez jamais de votre position ou des biens de l'entreprise et ne les utilisez pas à des fins personnelles.

Exprimons-nous systématiquement

Si vous avez le moindre doute ou si quelque chose vous semble anormal, parlez-en systématiquement et demandez de l'aide. N'hésitez pas à poser des questions ou à faire part de ce qui vous inquiète sans crainte de représailles. Ne fermez pas les yeux sur une transgression. Si vous soupçonnez ou êtes témoin d'une faute professionnelle ou d'un comportement contraire à l'éthique, signalez-le systématiquement !





SI LE RESPONSABLE DE MON ENTITÉ ÉQUIPE ME DEMANDE D'AGIR DE MANIÈRE À TRANSGRESSER NOTRE CODE DE CONDUITE OU UNE LOI...

- ✓ Faites part de vos préoccupations ouvertement et honnêtement au responsable de votre entité équipe.
- ✓ Demandez de l'aide si nécessaire. Si la réponse ne vous convient pas ou si vous n'êtes pas à l'aise, utilisez un autre canal pour signaler la situation ([SemperLine](#)).
- ✗ Ne transgressez jamais sciemment notre Code de conduite, nos politiques ou la loi, même si un responsable vous y incite ou parce que vous n'avez pas sollicité l'aide ou l'accompagnement nécessaire.



MANAGER AVEC INTÉGRITÉ

Par ailleurs, qu'attend-on de moi en tant que responsable d'équipe ?

Bien que chaque employé de Semperit soit tenu d'agir avec intégrité, les responsables d'équipe et les managers assument une responsabilité encore plus grande : celle de se poser en exemple. En tant que responsable d'équipe, vous devez suivre [le Système Opérationnel de Leadership \(LOS\)](#) Semperit et veiller à le mettre en pratique.

Se poser en exemple

C'est vous qui donnez le ton et animez la philosophie de Semperit. Posez-vous en exemple pour les questions de conformité et de prise de décision éthique, non seulement dans vos propos, mais aussi dans vos actes au quotidien.

Définir la norme

Expliquez clairement à votre équipe que la réussite dépend d'un engagement éthique et du respect total de notre Code de conduite et des lois en vigueur. Consacrez du temps et de l'espace à un dialogue ouvert et continu sur l'intégrité de nos activités.

Créer un espace sûr

Créez un environnement où chacun se sent en sécurité, libre et en confiance pour venir vous poser des questions et vous faire part de ses inquiétudes, sans crainte de représailles.

Être à l'écoute et encadrer

Écoutez, réfléchissez et répondez aux questions. Essayez d'apporter des réponses à

des questions ou inquiétudes, peu importe leur teneur. Si vous avez besoin d'aide, contactez les services concernés ou le service de conformité.

Agir sans délai

Régalez sans délai toute situation de comportement inapproprié. Documentez et transmettez l'incident qui vous est signalé au [service Conformité du groupe](#) ou à votre [coordinateur Conformité local](#).

Prévenir les représailles

Ne prenez pas de mesures de représailles à l'encontre de ceux font part de leurs inquiétudes. Veillez à les protéger !

Récompenser

Sachez reconnaître l'intégrité et en tenir compte dans les objectifs de performance.

EN SAVOIR PLUS

[Principes de leadership selon Semperit](#)

PRENDRE DES DÉCISIONS RÉFLÉCHIES

Chaque décision que nous prenons peut avoir un impact sur nous-mêmes, nos parties prenantes et notre entreprise. La plupart du temps, l'application de notre Code de conduite est simple. La situation est claire, et la bonne décision l'est tout autant. Il arrive parfois que nous nous retrouvions dans une situation où la marche à suivre n'est pas si évidente.

« Dans chacune de vos décisions, nous comptons sur vous pour faire preuve de discernement et respecter les lois et les règles internes. »

Il vous arrivera de vous sentir sous pression ou incertain de la marche à suivre. N'oubliez jamais que face à un choix difficile, vous n'êtes pas seul. Nous sommes à l'écoute ! Avant d'agir, posez-vous la question...



SE PRÉPARER

Assurez-vous d'avoir tout ce dont vous avez besoin pour prendre de bonnes décisions.

- Disposez-vous de tous les éléments nécessaires pour prendre une bonne décision ? Si vous n'êtes pas sûr qu'une décision soit la meilleure, remettez en question vos sources d'information.
- Vous sentez-vous à l'aise pour prendre cette décision ?
- Votre voix intérieure est-elle en accord avec votre décision ?
- Allez-vous la regretter ?



S'ARRÊTER ET RÉFLÉCHIR

Ne précipitez pas vos décisions.

- Disposez-vous de toutes les informations nécessaires pour prendre une décision ?
- Votre décision est-elle légale ?
- Est-elle conforme à nos principes et au Code de conduite ?
- Êtes-vous autorisé à prendre cette décision ?
- Quelles seront les conséquences de vos actions ?
- Quel impact cette décision aurait-elle ?
- Avez-vous été forcé de la prendre ?



POSER DES QUESTIONS ET SE FAIRE ENTENDRE !

Vous hésitez encore sur la marche à suivre ? Posez des questions !

Vous avez écouté votre voix intérieure, vous vous êtes arrêté et vous avez réfléchi. Toujours dans l'incertitude ?

Po-sez des questions, parlez ouvertement, faites part de ce qui vous inquiète et sollicitez les conseils du responsable de votre équipe, du [service Conformité du Groupe](#) ou de vos coordinateurs [Conformité locaux](#) dont le rôle est de vous aider à décider de manière appropriée.

AVANT D'AGIR, DEMANDEZ-VOUS...



Ai-je vérifié tous les faits ?



La décision est-elle conforme aux lois et réglementations applicables ?



Est-elle conforme aux principes, au Code de conduite et aux politiques de Semperit ?



La décision reflète-t-elle notre engagement envers nos parties prenantes ?



Suis-je autorisé à prendre cette décision ?



Cette décision pourrait-elle me nuire ou porter préjudice Semperit ?



Que penseraient les autres ?



EXPRIMONS-NOUS SYSTÉMATIQUEMENT



Chez Semperit, vous devez vous sentir totalement à l'aise, en confiance et en sécurité pour poser des questions ou faire part de vos inquiétudes :

- ✓ Si vous ne savez pas quoi faire
- ✓ Si une situation vous semble anormale ou
- ✓ Si vous remarquez quelque chose de douteux, d'illégal, de contraire à l'éthique ou de préjudiciable pour vous-même, vos collègues, vos partenaires business ou l'entreprise.

Faites-vous entendre pour prévenir tout préjudice

Nous vous encourageons à vous manifester si vous ne savez pas quoi faire, si vous craignez d'avoir commis une erreur ou si vous avez été impliqué dans quelque chose qui vous semble suspect.

Plus tôt nous prenons connaissance des problèmes potentiels, plus vite nous pouvons les résoudre et minimiser leur impact, trouver des solutions et prévenir d'autres incidents similaires. Ce faisant, nous pouvons nous protéger mutuellement, protéger notre entreprise et notre réputation.

Signalez tout problème dès que vous le constatez.

Nous attendons de vous que vous preniez la parole immédiatement si vous ne savez pas quoi faire ou si vous constatez un comportement susceptible d'enfreindre notre Code de conduite, nos politiques internes ou la loi, même si vous n'êtes pas certain qu'une infraction ait réellement eu lieu.

Faire part de ses inquiétudes est un devoir, et non un choix.

N'hésitez pas à nous contacter si vous vous sentez en danger ou si vous subissez des pressions vous incitant à enfreindre nos règles ou la loi.

Ensemble, nous nous protégeons : exprimez-vous, faites-vous entendre

Prendre la parole, c'est bien plus que signaler des transgressions graves, c'est instaurer un climat de transparence et de confiance. Que vous souleviez un problème de conformité, partagiez une préoccupation liée au travail ou posiez simplement une question : votre voix compte.

Chez Semperit, nous nous engageons à traiter toutes les contributions, quelle que soit leur importance, avec respect, équité et rigueur.

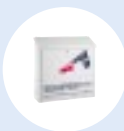
« Nous comprenons qu'il n'est pas toujours facile de signaler un incident. Il faut parfois du courage pour poser des questions ou faire part d'inquiétudes, mais cette démarche permet de consolider la confiance au sein de nos équipes, de nos sociétés et avec nos partenaires. »

COMMENT FAIRE PART DE MES INQUIÉTUDES ?

Si vous souhaitez signaler un comportement inapproprié, faire part d'une inquiétude ou poser une question et que vous préférez ne pas utiliser les canaux de communication habituels (le responsable de votre équipe ou le service People & Culture), vous pouvez le faire directement via :



SemperLine-Hotline : Accédez à tout moment à notre portail web sécurisé et confidentiel, proposé en plusieurs langues, à l'intention de nos collaborateurs et des parties prenantes externes.



SemperBox – envoyez-nous une lettre : déposez en toute sécurité une lettre anonyme dans la boîte aux lettres prévue à cet effet sur votre site de production.



Vous pouvez aussi nous envoyer un e-mail, nous rendre visite ou nous appeler : compliance@semperitgroup.com



UNE SITUATION SEMBLE ANORMALE ? PARLEZ-EN. NOUS SOMMES À L'ÉCOUTE !

Chacun de nous est tenu de signaler rapidement toute irrégularité ou transgression constatée. En posant des questions ou en faisant part de vos inquiétudes, vous contribuez à anticiper d'éventuels comportements répréhensibles. Vous êtes libre de choisir n'importe quel canal, que le problème vous concerne vous, d'autres personnes ou l'entreprise :

Parlez-en au responsable de votre équipe.

Vos responsables d'équipe sont là pour vous guider. Ils comprennent les enjeux business et les règles qui s'appliquent à votre travail. Que vous vous retrouviez face à un dilemme ou souhaitiez avoir des éclaircissements sur une situation, ils constituent votre premier recours.

Contactez People&Culture

People&Culture est votre interlocuteur privilégié pour toutes vos questions ou préoccupations relatives au lieu de travail, qu'il s'agisse des valeurs et des comportements ou des politiques en matière de harcèlement, d'intimidation, de discrimination et plus encore. Ce service contribue à garantir un environnement respectueux et équitable pour toutes les personnes concernées.

Posez des questions ou faites part de vos remarques à l'équipe Conformité.

[Le service Conformité du groupe](#) ou vos [coordinateurs Conformité locaux](#) peuvent vous conseiller sur la conformité et les pratiques éthiques. C'est aussi ce service qui traite et enquête de manière confidentielle sur les incidents que vous signalez par le biais de divers canaux de communication, notamment les chefs d'équipe, les responsables, les RH ou d'autres services.

EN SAVOIR PLUS

[Speak Up!](#)

[SemperLine](#)

[Speak up Politique de signalement](#)

[Coordonnateurs Conformité locaux](#)

[Service Conformité du groupe](#)

LES PRÉOCCUPATIONS SIGNALÉES SONT PRISES AU SÉRIEUX

Notre processus standardisé garantit que chaque préoccupation soumise par nos collaborateurs, les candidats au recrutement, les partenaires commerciaux ou des tiers externes est traitée de manière cohérente.

Que puis-je signaler et comment ?

Vous pouvez signaler des transgressions présumées des lois, de notre Code de conduite ou de nos politiques internes (voir la section [Speak Up! FAQ](#)). Décrivez ce qui s'est passé, qui était impliqué, quand, où et comment, et joignez tous les documents pertinents. Ne mettez pas votre sécurité en danger, n'enfreignez aucune règle ni loi pour recueillir des informations.

Que se passe-t-il une fois mon signalement fait ?

L'équipe Conformité l'étudie pour déterminer s'il faut d'autres informations pertinentes. Nous vous encourageons à rester en contact, soit en communiquant votre nom, soit anonymement via la boîte aux lettres [SemperLine](#).

Le service Conformité du groupe présentera le sujet au conseil Conformité, donnera des conseils sur les étapes à suivre et communiquera les résultats de l'enquête, en veillant toujours à maintenir la confidentialité. Chacun est tenu de coopérer pleinement et honnêtement. En cas de violation avérée, Semperit prendra des mesures conformément aux lois applicables.

Puis-je signaler une situation dont je ne suis pas sûr ?

Vous n'êtes nullement tenu de vérifier les faits dont vous avez été témoin avant de vous manifester. Toutefois, gardez à l'esprit que votre signalement peut influencer des décisions importantes et se répercuter sur des

personnes concernées. Il faut donc être très précis. Si les faits que vous rapportez ne sont que des oui-dire ou des soupçons plutôt vagues, vous devez le préciser.

Le fait de porter sciemment de fausses accusations, de mentir lors d'enquêtes ou de soumettre des informations trompeuses, fausses ou illégales est strictement interdit et peut entraîner des conséquences disciplinaires, voire juridiques.

Puis-je faire un signalement anonyme ?

Lorsque la loi le permet, Semperit vous permet de faire des signalements anonymement. Les signalements anonymes sont acceptés, mais ils ne peuvent faire l'objet d'une enquête complète si des informations essentielles manquent.

La confidentialité est-elle maintenue ?

Absolument. Tous les signalements sont traités scrupuleusement, dans le respect des principes de confidentialité, de professionnalisme, d'indépendance et d'équité.

EN SAVOIR PLUS

[Speak Up!](#)

[SemperLine](#)

[Speak up Politique de signalement](#)

[Manuel d'enquête](#)



LES REPRÉSAILLES SONT STRICTEMENT INTERDITES

Chacun devrait se sentir en sécurité pour s'exprimer sans crainte. Nous ne tolérons aucune forme de mesure négative à l'encontre des personnes qui s'expriment et font part de leurs inquiétudes de bonne foi ou qui participent à des enquêtes, même si leurs préoccupations s'avèrent infondées.

Les représailles comprennent notamment le licenciement, la rétrogradation, des avis négatifs injustifiés, l'exclusion de réunions, les abus verbaux ou autres, les menaces ou toute forme de punition.

Si vous êtes victime de représailles, contactez compliance@semperitgroup.com ou signalez l'incident via [SemperLine](#).

Nous enquêtons minutieusement sur toutes les allégations crédibles de représailles ou de mauvais traitements. Si un acte de représailles quelconque au sein de notre entreprise est confirmé, des mesures décisives et sévères seront prises contre les responsables.

02 PÉRENNISONS DES RELATIONS DE CONFIANCE MÉRITÉES



Compte tenu des exigences économiques, réglementaires, sociales et éthiques croissantes, ainsi que de l'intensification des attentes des parties prenantes, l'intégrité et la conformité sont un impératif dans nos activités à l'échelle mondiale.

Dans le cadre de notre stratégie de développement durable, ces principes sont devenus plus que de simples formalités, ils constituent le fondement de la manière dont nous établissons et maintenons des relations de confiance avec nos employés, fournisseurs, clients, partenaires et parties prenantes, tout en respectant les bonnes pratiques de gouvernance.



« Nous faisons de l'intégrité un engagement quotidien pour pérenniser nos relations de confiance, conserver notre position de leader responsable et bâtir une entreprise en laquelle les personnes croient. »

INSTAURER LA CONFIANCE GRÂCE À LA CONFORMITÉ

Un système robuste de gestion de l'intégrité et de la conformité à l'échelle mondiale nous aide à instaurer et à gagner la confiance au sein de l'entreprise, auprès de nos partenaires et des parties prenantes.

Savoir gérer des risques majeurs

Une approche intégrée et efficace nous permet d'identifier et de prévenir les comportements illégaux ou contraires à l'éthique, de gérer les risques, d'enquêter sur les allégations de mauvaise conduite et de comprendre l'impact des problèmes identifiés. S'appuyant sur trois piliers fondamentaux, elle transforme les mots en actions, et les actions en changements significatifs.



ANTICIPER

Nous identifions les risques au plus tôt, au sein de nos équipes. La formation continue et les sessions de formation régulières sur la conformité permettent à chacun de reconnaître et d'éviter les pièges potentiels. La prévention consiste à mettre en pratique chaque jour notre Code de conduite, nos politiques, nos directives, nos processus et nos contrôles.



IDENTIFIER

Nous identifions les défis et les risques grâce à des conversations ouvertes, en exprimant nos préoccupations, en vérifiant nos partenaires, en analysant les données, en assurant le suivi, en examinant et en réalisant des audits. Si vous identifiez une forme d'incident ou de transgression, [Speak up!](#)



ATTÉNUER

En cas de problème, nous agissons rapidement. Nous examinons et enquêtons sur les problèmes, mettons en œuvre des recommandations et des solutions, et assurons un suivi par des mesures correctives afin de réduire les risques et de protéger notre entreprise, nos employés et nos partenaires.

La conformité favorise la transparence et la responsabilisation, soutient de meilleures décisions et encourage une communication respectueuse et honnête à tous les niveaux de l'organisation et avec les parties prenantes externes.



EN SAVOIR PLUS

[Système de gestion de l'intégrité et de la conformité](#)



LES SIX PRINCIPES DE CONFORMITÉ À L'ÉCHELLE DU GROUPE

Respecter la législation en vigueur au niveau national et international

Privilégier un climat où chacun peut s'exprimer sans crainte de représailles

Promouvoir la concurrence loyale



Respecter les intérêts éthiques, écologiques et sociaux

Garantir des activités exemptes de corruption ou de toute autre activité criminelle

Protéger les droits de l'homme

REFUSONS LES POTS-DE-VIN ET TOUTE FORME DE CORRUPTION

Nous nous engageons à gagner des clients et des contrats grâce à la qualité de nos produits et services, et nous respectons la loi : nous ne cherchons jamais à obtenir des avantages pour nous-mêmes par le biais de la corruption ou de toute autre activité contraire à l'éthique ou illégale. Nous nous engageons à observer systématiquement les lois anti-corruption et anti-pots-de-vin partout où nous exerçons nos activités, restons attentifs aux signes de comportement douteux et faisons part, sans délai, des cas suspects via [SemperLine](#).

« Nous ne nous adonnons pas à la corruption pour gagner ou conserver des marchés, ou pour obtenir un avantage indu. »

Dites toujours non aux pots-de-vin

Nous avons une tolérance zéro à l'égard de la corruption. Nous n'offrons, ne fournissons ni n'autorisons jamais de pots-de-vin d'aucune sorte, y compris les paiements de facilitation, que ce soit directement ou indirectement, ou par l'intermédiaire de tiers, à un agent public ou à un particulier. Nous ne demandons ni n'acceptons jamais de pots-de-vin d'aucune sorte, que ce soit directement ou indirectement. Nous attendons le même engagement de tous nos partenaires.

Nous ne prenons pas de raccourcis.

Nous déployons tous les efforts possibles pour réussir. Bien que nous puissions être tentés d'offrir ou d'accepter quelque chose de valeur pour conclure une affaire, fidéliser un client ou accélérer un processus, nous nous interdisons de le faire. Ce comportement n'est jamais rentable à long terme. La tentation peut être grande, mais abstenez-vous. Nous ne cherchons jamais à influencer indûment des décisions business ou des interventions administratives.

Les pratiques de corruption nuisent à notre réputation, diminuent la qualité de nos produits et services, augmentent les coûts et peuvent entraîner de graves conséquences, telles que des amendes, des poursuites judiciaires, des accusations criminelles, la perte d'activité commerciale, voire l'exclusion des appels d'offres publics.

Gestion des risques

Nous gérons les risques de corruption et de pots-de-vin grâce à des procédures et des contrôles clairs couvrant les interactions avec les fonctionnaires, la gestion des avantages, des parrainages et des dons, les vérifications des partenaires, la gestion des conflits d'intérêts, les limitations des contributions politiques et la tenue de registres appropriés.



EN SAVOIR PLUS

[Programme de lutte contre la corruption et les pots-de-vin du groupe](#)

[Politique de lutte contre la corruption et les pots-de-vin du groupe](#)

POSEZ-VOUS LA QUESTION...

Êtes-vous sûr de ne pas tenter d'influencer la décision de quelqu'un ou d'obtenir un avantage indu ?

- ✖ Même de petits gestes comme des cadeaux, des services ou des offres peuvent franchir la limite.
- ✖ Ne jamais offrir, promettre, donner, autoriser, solliciter, demander, accepter ou recevoir quoi que ce soit de valeur dans l'intention d'influencer indûment le jugement ou la décision de quelqu'un, que ce soit directement ou indirectement, y compris par l'intermédiaire de tiers.

S'agirait-il d'un pot-de-vin ?

- ❗ Si quelqu'un offre de l'argent, des cadeaux, des voyages ou des faveurs spéciales en échange d'une décision, il s'agit probablement d'un pot-de-vin. Seriez-vous mal à l'aise si d'autres personnes étaient au courant ? Si oui, alors ne le faites pas.

POSEZ-VOUS LA QUESTION...

Avez-vous vérifié le partenaire business ?

Passez systématiquement au crible les fournisseurs, clients, agents et autres tiers pour vérifier qu'ils ne participent pas à des pratiques douteuses. Veillez à ce que ceux qui agissent en notre nom (agents commerciaux, consultants et autres) ne donnent, n'offrent ni n'acceptent de pots-de-vin, et ne tentent pas d'influencer indûment les décisions.

Pourquoi, à quelle fréquence, et combien ? Perçu comme inapproprié ?

Veillez à ce que les avantages soient modérés, appropriés, raisonnables et proportionnés à l'occasion où vous les recevez et les accordez. N'offrez pas d'avantages répétés ou cumulatifs. Renseignez-vous sur la législation locale pour savoir si les fonctionnaires sont autorisés à bénéficier d'avantages. Réfléchissez à la manière dont l'avantage accordé ou reçu peut être perçu. Dans les situations qui l'exigent, informez le responsable de votre équipe et obtenez son aval sur le portail « Granting and Receiving Benefits ».

Un accord ou une décision est-il en cours ?

Évitez d'accorder ou d'accepter des

avantages pendant les négociations au risque qu'un tel comportement soit considéré comme une influence indue ou une forme de corruption.

Avez-vous besoin d'une approbation ?

Avant de donner ou de recevoir quoi que ce soit de valeur, veuillez consulter nos directives. L'approbation est requise pour les fonctionnaires ou si la valeur dépasse la limite autorisée.

Vous demande-t-on de verser une commission de facilitation ?

Dans certains pays, les fonctionnaires peuvent demander de petits paiements pour accélérer ou garantir une action de routine (délivrance de licences, de permis, de visas, dédouanement). Ne procédez pas à ce versement, sauf si refuser de le faire mettrait votre sécurité en danger. Si cela se produit, informez-en immédiatement le service Conformité.

Besoin d'aide ?

Suivez nos directives et notre processus d'approbation.

En cas de doute, demandez au responsable de votre équipe ou contactez le service Conformité à compliance@semperitgroup.com.

POUR PRÉVENIR LA CORRUPTION ET LES POTS-DE-VIN, RESTEZ ATTENTIF AUX...

Cadeaux, repas et divertissements

Des cadeaux, des repas ou des invitations modestes peuvent contribuer à instaurer la confiance et à renforcer les relations d'affaires. Toutefois, les pratiques considérées comme acceptables sont susceptibles de différer considérablement d'un pays à l'autre et d'une culture à l'autre. Faites toujours preuve de discernement, vérifiez si les avantages sont autorisés par la législation locale, s'ils pourraient être perçus comme une forme de corruption ou s'ils sont inappropriés, et gérez tous les avantages conformément à nos directives internes. En résumé : offerts ou reçus, ils doivent rester modestes et occasionnels, sans intention d'en tirer un avantage, d'influencer des décisions ou de créer des conflits d'intérêts.

Paievements en numéraire et pots-de-vin

Nous n'offrons ni n'acceptons d'espèces ou d'équivalents de trésorerie. Cela inclut les paiements de facilitation, de petits paiements effectués pour accélérer les procédures administratives courantes. Même si cela peut être courant dans certains pays, de tels paiements sont illégaux et considérés comme des pots-de-vin. Il est strictement interdit de les accepter.

Interactions avec des fonctionnaires

Faites preuve d'une prudence accrue lors de vos interactions avec des fonctionnaires ou des représentants d'entités publiques. Même

de petits gestes peuvent être perçus comme une tentative d'influencer indûment une décision. Respectez toujours les lois applicables et nos directives internes, et évitez autant que possible de rencontrer seul(e) des représentants des pouvoirs publics.

Contributions politiques et lobbying

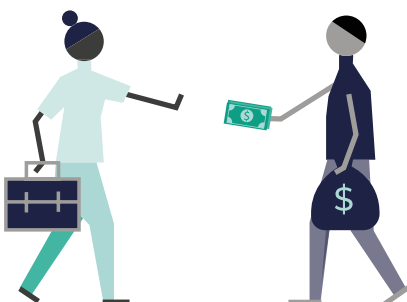
Nous n'apportons aucune contribution, directe ou indirecte, aux partis politiques, aux organisations ou aux hommes politiques. Toutes les activités de lobbying doivent être légales, transparentes et préalablement approuvées.

Dons et parrainages

Nous soutenons les dons et les parrainages qui profitent à la communauté et qui reflètent nos valeurs. Ces mesures doivent être transparentes, dûment approuvées et documentées, et ne jamais avoir pour but d'influencer les décisions commerciales.

Partenaires business

Avant de conclure ou de renouveler un partenariat, nous effectuons une [vérification des partenaires](#) afin d'évaluer les risques potentiels. Les partenaires sont tenus d'agir de manière éthique, de se conformer aux lois applicables et de coopérer à tout examen ou audit de conformité.



EN SAVOIR PLUS

[Directives relatives aux intermédiaires tiers du groupe](#)

[Directives relatives aux cadeaux, aux repas et aux divertissements du Groupe](#)

[Directives relatives aux dons et au parrainage du Groupe](#)

[Gestion des relations avec les partenaires](#)

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Au travail, nos décisions doivent toujours être objectives et prises dans le meilleur intérêt de Semperit. Néanmoins, des intérêts et des relations personnels, financiers ou autres peuvent parfois influencer, ou sembler influencer, notre jugement ou des décisions d'ordre professionnel.

Ces situations peuvent naître involontairement et n'impliquent pas forcément qu'une personne a des motivations douteuses ou a agi illicitement. Toutefois, elles peuvent devenir problématiques, voire constituer un problème juridique, si elles influent sur des résultats business ou suscitent des doutes quant à l'équité ou à l'intégrité. Même s'il ne s'agit que d'une apparence de conflit d'intérêts, cette situation peut causer autant de préjudices qu'un conflit réel.

Agir dans le meilleur intérêt de Semperit

Il n'est pas toujours facile d'identifier une situation de conflit d'intérêts. Nous mettons un point d'honneur à déterminer si nos intérêts personnels, notamment ceux de nos proches, pourraient interférer avec nos obligations en tant qu'employés de Semperit.

Nous nous abstenons de poursuivre des relations financières ou personnelles risquant de compromettre, ou de donner l'impression de compromettre, l'indépendance ou le jugement de chacun. Nous nous interdisons de faire intervenir nos relations personnelles dans des décisions relatives au recrutement, à des promotions hiérarchiques ou à des transactions commerciales, et de privilégier ou de prendre des décisions privilégiant des proches, des amis ou leurs entreprises.

Lors du choix de prestataires tiers, nous fondons nos décisions sur des critères objectifs, notamment la qualité, la fiabilité et le prix, et non sur des relations personnelles.

Avant d'accepter des responsabilités externes, de démarrer une activité secondaire ou de réaliser des investissements, en particulier ceux impliquant des concurrents, nous vérifions si une autorisation est nécessaire.

Nous nous interdisons formellement d'échanger des avantages professionnels contre des avantages personnels, d'utiliser les informations de

l'entreprise à des fins personnelles ou de participer à des activités qui concurrencent Semperit. Nous protégeons les informations confidentielles telles que les prix, les stratégies ou les plans.

Gérer les situations de conflit d'intérêts

Si une situation semble incertaine, nous marquons une pause, évaluons la situation et demandons conseil. Il faut impérativement éviter, identifier et gérer dûment tout conflit d'intérêts réel, éventuel ou perçu afin de protéger notre intégrité et notre réputation.

Si une situation peut impliquer, ou être perçue comme impliquant, un conflit d'intérêts, nous le signalons au responsable de notre équipe. En collaboration avec le service Conformité, les responsables des équipes au sein de Semperit évalueront la situation et apporteront des conseils. Nous agissons en toute transparence concernant les conflits d'intérêts potentiels dès que nous en prenons connaissance. Le fait de ne pas divulguer un conflit d'intérêts connu peut être considéré comme une faute professionnelle.

EN SAVOIR PLUS

[Politique du groupe en matière de conflits d'intérêts](#)

[Liste de situations et de circonstances où des conflits d'intérêts sont susceptibles de se produire](#)

[Attestation de divulgation et évaluation](#)



AUTO-ÉVALUATION RAPIDE

- ✓ Vos intérêts personnels interfèrent-ils avec vos obligations professionnelles ?
- ✓ Votre décision pourrait-elle vous être profitable, à vous ou à un proche sur le plan financier ou professionnel ?
- ✓ D'autres pourraient-ils percevoir votre décision comme partielle ou injuste, voire penser que vous tirez personnellement profit de la situation ?
- ✓ Cela pourrait-il nuire à la réputation ou à l'objectivité de Semperit ?
- ✓ Influencez-vous des décisions dans lesquelles vous avez un intérêt personnel ?
- ✓ Si votre réponse est « oui » ou « peut-être », informez-en le responsable de votre équipe.



BESOIN D'AIDE ?

Adressez-vous au responsable de votre team ou envoyez un e-mail à compliance@semperitgroup.com.

FILTRE, VÉRIFIER, OBTENIR LES APPROBATIONS ET DEMANDER CONSEIL

- ✓ Avant de vous engager dans une relation professionnelle ou une transaction, procédez à une vérification préalable du partenaire en question à l'aide de l'outil prévu à cet effet afin d'identifier et d'atténuer les risques éventuels, notamment les sanctions, la structure de propriété, les pays à haut risque, la corruption et d'autres questions de conformité.
- ✓ Nous vérifions systématiquement que tous les produits, biens, services et technologies que nous achetons, vendons ou transférons sont conformes aux listes de sanctions, embargos et réglementations à double usage applicables. Obtenez les approbations ou déclarations requises avant de poursuivre.
- ✓ Signalez toute transaction impliquant des destinations sensibles, des parties soumises à des restrictions ou des articles contrôlés au service de conformité du groupe pour un examen plus approfondi.
- ✓ Participez aux sessions de formation obligatoires en matière de conformité et assurez-vous de rester informé(e) des évolutions réglementaires.



BESOIN D'AIDE ?

Contactez le service Conformité du groupe à compliance@semperitgroup.com.

MESURES ET SANCTIONS RELATIVES AU COMMERCE

Nous traitons avec des partenaires et des clients dans de nombreux pays, ce qui signifie que nos activités sont soumises à divers contrôles commerciaux, lois sur l'exportation et réglementations régissant les produits et technologies à double usage.

Commerce responsable

Ces réglementations peuvent restreindre ou interdire certaines transactions, transferts, produits, services ou négociations avec des pays, des entreprises ou des personnes en particulier.

Notre priorité est de veiller à ce que les produits et technologies Semperit ne soient jamais utilisés d'une manière susceptible de causer des préjudices ou d'enfreindre les réglementations internationales. Pour ce faire, nous respectons scrupuleusement toutes les restrictions commerciales, embargos, sanctions et lois antiterroristes applicables, ainsi que toute autre réglementation visant à prévenir l'utilisation abusive de nos biens et services. Nous attendons également de nos partenaires qu'ils respectent ces règles.

Nous devons comprendre l'impact potentiel de ces interdictions et restrictions, en reconnaissant que certains matériaux, produits, transactions, clients ou régions peuvent être interdits.

Vérification des partenaires business

Avant de nous engager dans une nouvelle relation ou transaction, nous procédons à une [vérification du partenaire business](#), démarche de vérification préalable visant à identifier et à atténuer d'éventuels risques. Cette démarche implique notamment de vérifier si l'autre partie ou ses biens et services font l'objet de sanctions ou d'embargos, ou s'ils sont classés comme biens à double usage.

Cette approche anticipative est primordiale dans la mesure où les infractions aux lois et aux règlements peuvent entraîner de graves conséquences sur le plan juridique et en termes de réputation pour Semperit et les personnes concernées.

« Parce que nous exerçons nos activités à l'échelle mondiale, nous devons également penser globalement en matière de règles et de sanctions liées au commerce. »



EN SAVOIR PLUS

[Directives pour la vérification des partenaires business du groupe](#)

CONCURRENCE LOYALE

Engagés en faveur d'une concurrence libre et loyale

Chez Semperit, nous prôtons la concurrence, mais toujours de manière loyale, transparente et dans le respect des lois et réglementations antitrust et de concurrence partout où nous exerçons nos activités. Toute infraction aux lois antitrust peut entraîner de lourdes sanctions financières, des conséquences juridiques et une atteinte à la réputation, non seulement pour

Semperit, mais aussi pour les personnes concernées.

Chaque décision que nous prenons doit systématiquement refléter notre engagement envers des pratiques business équitables et transparentes. Abstenez-vous de tout comportement ou arrangement susceptible de limiter ou de donner l'impression de limiter la concurrence loyale. Cela inclut tout comportement coordonné, toute réunion informelle ou tout « accord entre gentlemen » avec des concurrents.

Accords et interactions avec les concurrents

Nous ne devons jamais conclure d'accords ni communiquer sous quelque forme que ce soit (écrite, électronique ou verbale) afin de :

- Convenir, fixer ou influencer, directement ou indirectement, les prix, les remises, les ristournes, les crédits ou toute autre condition commerciale
- Répartir ou diviser les marchés, les clients, les territoires ou les produits
- Limiter ou contrôler la production, les ventes ou les services.
- Boycoter ou refuser de traiter avec certains clients ou fournisseurs
- Se livrer à des comportements collusoires ou à des actions concertées de quelque nature que ce soit, ou à toute pratique visant à manipuler les processus d'approvisionnement ou d'appel d'offres
- Partager ou discuter d'informations ou de données commerciales sensibles ou confidentielles concernant les prix, les clients, les coûts, les parts de marché, nos innovations ou autres sujets similaires.

Abus de position dominante sur le marché

Nous nous interdisons d'user de notre position dominante sur le marché pour imposer des conditions abusives, faire pression sur ou restreindre indûment les fournisseurs, les distributeurs ou les clients, y compris par le biais d'accords d'exclusivité, et de mettre en œuvre des tactiques susceptibles de constituer un abus de position dominante sur le marché.



EN SAVOIR PLUS

[Politique antitrust et anticoncurrentielle du Groupe](#)

[Directives relatives aux réunions avec les concurrents du Groupe](#)

[Directives pour la vérification des partenaires business du groupe](#)

[Directives en matière d'antitrust](#)

À FAIRE...

✓ Concurrence loyale

Proposez de meilleurs produits, services et prix grâce à l'innovation et à l'efficacité plutôt qu'à des tactiques déloyales.

✓ Adopter des stratégies de tarification équitables

Fixez les prix en fonction de la concurrence sur le marché plutôt que par collusion ou accords avec les concurrents.

✓ Garantir la transparence des accords

Les contrats commerciaux, les fusions et les acquisitions doivent être conformes aux lois sur la concurrence et aux autorisations réglementaires.

✓ Collecter des informations

Veuillez utiliser uniquement des informations accessibles au public, par exemple celles obtenues à l'occasion de salons professionnels et d'événements publics du secteur, ou encore celles figurant dans des brochures, manuels fournisseurs et rapports de médias et d'analystes.

✓ Communiquer avec les concurrents

Veuillez respecter nos directives en matière de communication et signaler toute tentative de contact avec des concurrents.

✓ Consulter des experts juridiques

Avant d'accorder des droits exclusifs ou de limiter l'utilisation, la revente ou le prix des biens ou services, veuillez consulter notre service juridique.

✓ Signaler les pratiques anticoncurrentielles

Si vous êtes témoin d'entente sur les prix, de truchage d'appels d'offres ou d'abus monopolistiques, signalez-les au service Conformité du groupe (compliance@semperitgroup.com).



BESOIN D'AIDE ?

Contactez le service Conformité du groupe :
compliance@semperitgroup.com.

À FAIRE...

- ✓ Veuillez toujours confirmer l'identité des personnes avec qui vous traitez en procédant à une vérification du partenaire business et à une enquête financière.
- ✓ Soyez vigilant face aux transactions inhabituelles, telles que des paiements importants et inattendus ou des changements soudains de partenaires.
- ✓ Évitez les transactions en espèces et assurez-vous que tous les paiements passent par des circuits bancaires traçables.
- ✓ Signalez tout élément qui vous semble suspect au responsable de votre équipe ou à l'équipe Conformité, aucune question n'est trop insignifiante.



BESOIN D'AIDE ?

Contactez le service Conformité du groupe :
compliance@semperitgroup.com.

PRÉVENTION DU BLANCHIMENT D'ARGENT

Nous nous opposons catégoriquement à toute forme de blanchiment d'argent, de fraude fiscale ou à toute autre pratique visant à masquer la finalité légitime des transactions financières.

Nous ne participons pas, ne facilitons pas et ne tolérons aucune activité susceptible de dissimuler l'origine des fonds ou de masquer la véritable raison d'être des transactions. Cela inclut tout arrangement pouvant être perçu comme une tentative d'éluder les obligations fiscales ou d'induire les parties prenantes en erreur.

Nous sommes tenus de veiller à ce que toutes les transactions soient transparentes, légales et justifiables, et nous attendons la même chose de nos partenaires.

Il existe quelques pratiques qui pourraient involontairement ouvrir la porte au blanchiment d'argent à Semperit :

- Accepter des sommes versées par des clients ou des pays inconnus, non vérifiés ou sans rapport avec l'entreprise
- Faire affaire avec des sociétés qui n'existent que sur le papier (les « sociétés écrans »)
- Effectuer ou accepter des paiements importants en espèces, des trop-perçus ou des équivalents de trésorerie, souvent suivis de demandes de remboursement.
- Commandes, achats ou paiements inhabituels ou en contradiction avec l'activité d'un client ou la relation avec lui
- Des structures de transactions exceptionnellement complexes
- Omettre les vérifications et les processus de documentation appropriés

Pour prévenir ces risques, nous veillons à ne travailler qu'avec des partenaires de confiance, à respecter les procédures de paiement légales et à signaler toute activité suspecte.

03 PRIVILÉGIOS AUTONOMIE ET RESPECT



Chez Semperit, nous estimons que l'autonomisation et le respect sont les pierres angulaires d'une entreprise responsable et durable.

Nous nous engageons à respecter les droits de l'homme, à promouvoir des normes sociales et de travail équitables et à garantir zéro accident dans notre environnement de travail, ainsi que la santé, la sécurité et la protection de l'environnement dans tout ce que nous faisons au sein de notre entreprise et tout au long de notre chaîne de valeur.

Nous traitons autrui et nos communautés avec dignité et favorisons une culture d'inclusion, de confiance et d'entraide.

Une communication ouverte et respectueuse est essentielle à notre succès. Elle favorise la collaboration, stimule l'innovation et renforce nos valeurs communes.



« Ensemble, nous créons un environnement de travail où chacun se sent valorisé, écouté et en mesure de contribuer. »

DROITS DE L'HOMME

Chaque membre de notre personnel a le droit d'être entendu, soutenu et traité équitablement. Chez Semperit, ce droit fondamental permet d'instaurer un climat de confiance et de maintenir une culture axée sur les valeurs. Nous sommes conscients de notre responsabilité de respecter et de promouvoir les droits de l'homme, ce qui implique de définir des attentes claires et de travailler en étroite collaboration avec nos partenaires tout au long de notre chaîne de valeur, dans le but d'intégrer la dignité, l'équité et l'égalité dans toutes nos activités.

Notre engagement en faveur de pratiques commerciales éthiques repose sur des normes internationalement reconnues, notamment les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les normes fondamentales du travail de l'Organisation internationale du travail (OIT) et toutes les lois locales pertinentes. Ces éléments constituent la base de nos attentes, qui sont clairement définies dans la [Politique du groupe](#) relative aux ressources humaines pour nos employés et dans la [Politique du groupe relative aux fournisseurs](#) pour nos partenaires. Le respect de ces principes est une condition préalable à l'établissement et au maintien des relations que nous souhaitons entretenir dans notre environnement de travail et à la garantie du respect des droits et des intérêts des communautés concernées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de Semperit.

Nous responsabilisons nos collaborateurs en organisant régulièrement des formations et des initiatives de sensibilisation visant à améliorer en permanence la qualité de notre collaboration. Notre approche en matière d'identification, de prévention et de gestion des risques et des impacts sur les [droits humains est décrite dans notre Charte sur l'esclavage moderne](#) et notre [Rapport sur le développement durable](#), ce qui renforce notre engagement envers des normes sociales élevées dans tous les secteurs de notre activité.

« Nous traitons toutes les parties prenantes, employés, clients, fournisseurs et partenaires, avec respect, transparence, équité et intégrité. »

EN SAVOIR PLUS

[People Policy](#)

[Politique relative aux fournisseurs du groupe](#)

[Charte sur les droits de l'homme et l'esclavage moderne](#)

[Charte de la diversité](#)

[Rapport annuel Semperit – Charte de développement durable](#)





NORMES SOCIÉTALES ET DU TRAVAIL

Notre approche des normes sociales et du travail est façonnée par les principes internationaux du travail, les lois applicables et un sens aigu de ce qui est juste. Ces normes nous aident à créer un environnement de travail où les gens se sentent en sécurité, valorisés et motivés à évoluer. Ils font également de Semperit un lieu où les personnes talentueuses souhaitent travailler et où elles choisissent de rester. Nous contribuons tous, par nos actions, nos décisions et la façon dont nous nous traitons les uns les autres, à garantir un environnement de travail respectueux.

Non au travail des enfants

Nous estimons que chaque enfant a droit à une enfance sûre et saine. C'est pourquoi nous avons une tolérance zéro pour le travail des enfants et toute forme d'exploitation. Nous veillons à ce que toutes les personnes que nous employons aient atteint au moins l'âge légal minimum de travail, ou l'âge auquel la scolarité obligatoire prend fin, selon le plus élevé des deux (Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, Conventions de l'OIT n° 138 et 182 et Recommandation de l'OIT n° 146).

Prévention du travail forcé et de la traite des êtres humains

Nous nous opposons fermement et ne tolérons aucune forme de travail illégal, abusif, forcé ou servile, ni aucune forme de traite des êtres humains, dans le cadre de nos opérations ou de notre chaîne de valeur. Cela inclut des pratiques telles que la coercition, la servitude pour dettes, la rétention de documents d'identité ou la restriction de la liberté de circulation (Conventions de l'OIT n° 29 et 105). Nous procédons à une vérification préalable raisonnable rigoureuse lors de la sélection et de fournisseurs et partenaires.

Rémunération et horaires de travail équitables

Nous veillons à ce que tous les employés reçoivent une rémunération équitable, conforme aux conditions du marché local et correspondant aux responsabilités liées à leur poste. Cela comprend le respect des conventions collectives applicables et la garantie d'un salaire égal pour un travail égal (Convention n° 100 de l'OIT). Nous respectons les lois locales sur la durée maximale du travail et veillons à ce que les employés disposent du temps de repos et de récupération dont ils ont besoin (Conventions de l'OIT n° 1 et 14).

Liberté d'association et d'expression

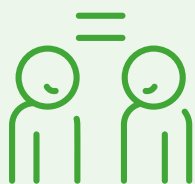
Nous soutenons pleinement le droit des salariés à s'associer librement et à participer à la négociation collective. Tout travailleur a le droit, sans crainte de discrimination ni de représailles, de former, d'adhérer ou de soutenir des syndicats ou d'autres organismes représentatifs de son choix, et de négocier collectivement avec son employeur (Conventions de l'OIT n° 87, 98, 135 et 154). Semperit respecte toutes les lois applicables qui protègent la représentation des employés et veille à ce que les travailleurs aient voix au chapitre sur les questions relatives au lieu de travail. Nous respectons également le droit de chaque employé d'exprimer ses opinions ouvertement et sans discrimination tout au long de son emploi.

Un environnement de travail sûr et exempt de substances nocives

Chez Semperit, la santé, la sécurité et le bien-être de nos employés sont notre priorité. Il est strictement interdit de travailler sous l'influence de l'alcool ou de drogues illégales. Ces substances peuvent altérer le jugement, réduire les performances et entraîner des comportements susceptibles d'enfreindre nos normes ou la loi. En particulier dans nos usines ou lors des trajets domicile-travail, la consommation de substances psychoactives présente des risques graves pour la sécurité, envers lesquels nous appliquons une politique de tolérance zéro. Si une personne semble être sous l'influence de telles substances, les responsables d'équipe peuvent prendre les mesures appropriées, y compris un dépistage, qui est toujours effectué avec soin et respect afin d'assurer la sécurité de toutes les personnes impliquées.



LES PRINCIPES DE SEMPERIT



La discrimination n'est pas tolérée. Semperit offre l'égalité des chances.



Les lois locales relatives à **la durée maximale du travail** sont respectées.



Les employés sont embauchés sur la base de **contrats de travail** écrits et de relations de travail documentées, conformément à la loi.



Une attention particulière est portée à garantir une **rémunération appropriée** et équitable, en tenant compte des conditions du marché local.



Le travail des enfants, le travail forcé ou obligatoire, la traite des êtres humains et toute autre forme d'exploitation des individus **ne sont pas tolérés**.



Les droits des salariés à la **liberté d'opinion** et d'expression sont respectés.

PRENONS SOIN LES UNS DES AUTRES. UN LIEU DE TRAVAIL SÛR COMMENCE PAR CHACUN D'ENTRE NOUS...

- ✓ Traitez vos collègues et les candidats avec équité. Si vous êtes témoin de discrimination, dénoncez-la.
- ✓ Réfléchissez avant d'agir ou de parler. Si une situation vous semble irrespectueuse, c'est qu'elle l'est probablement. Faites part, sans délai, de vos inquiétudes.
- ✓ Soyez ouvert aux idées et aux origines différentes. L'inclusion commence par des actions quotidiennes : écouter, respecter et collaborer.
- ✓ Fournir un espace de travail sûr : ne travaillez pas sous l'influence de substances, car vous vous mettez ainsi en danger, vous et les autres.
- ✓ Si vous traitez avec des fournisseurs, assurez-vous qu'ils comprennent et respectent ces principes.



BESOIN D'AIDE ?

Adressez-vous au responsable de votre équipe, à nos collaborateurs de la équipe People&Culture ou au service Conformité du Groupe en envoyant un e-mail à compliance@semperitgroup.com.

ÉGALITÉ DES CHANCES ET NON-DISCRIMINATION

Chez Semperit, nous croyons que chacun mérite d'être traité avec équité, dignité et respect. Chacun d'entre nous apporte quelque chose d'unique à l'équipe, et nous valorisons ces différences. Quand nous prenons des décisions concernant l'embauche, la formation, la rémunération ou les promotions, nous le faisons sur la base de vos compétences, de vos performances et de votre potentiel. Ce qui compte le plus, c'est la contribution de chacun, et non l'origine ou l'identité personnelle de quiconque.

Nous ne tolérons aucune forme de discrimination. Cela inclut la discrimination fondée sur la race, l'origine ethnique, la couleur, le sexe, l'âge, la nationalité, la langue, la religion ou les convictions, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre, la situation matrimoniale ou familiale, la grossesse ou le statut parental, la citoyenneté, le handicap, l'origine sociale ou la caste, l'appartenance syndicale, l'affiliation politique, le statut d'ancien combattant ou de militaire, ou toute autre caractéristique protégée par la loi applicable. Notre engagement en faveur de l'égalité reflète les principes énoncés dans les conventions n° 100 et 111 de l'OIT et dans la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Un lieu de travail respectueux : aucune forme de harcèlement, d'intimidation ou d'abus

Nous méritons tous de travailler dans un environnement exempt de harcèlement, d'intimidation ou d'abus. Tout acte verbal, non verbal ou physique non désiré, que ce soit en personne, en ligne ou par tout autre moyen, est inacceptable.

Un tel comportement porte atteinte à la dignité, cause du tort et crée un climat hostile. Nous ne le tolérons en aucune circonstance.

Plus forts grâce à la diversité, l'équité et l'inclusion

La diversité et l'inclusion sont essentielles à notre succès. La diversité des points de vue suscite de nouvelles idées, stimule l'innovation et nous aide à mieux travailler ensemble. Nous sommes fiers d'être signataires de la [Charte de la diversité](#) et nous nous engageons à réduire les préjugés inconscients. Notre objectif est de bâtir une culture inclusive où chacun se sent valorisé, respecté et en

mesure de donner le meilleur de lui-même.

Chaîne de valeur responsable

La responsabilité ne s'arrête pas à nos portes. Chaque acteur de notre chaîne de valeur est tenu de respecter les principes des droits de l'homme, d'équité et de respect. La [politique fournisseurs du Groupe Semperit](#) formule nos exigences en matière de déontologie, de conditions de travail équitables et de respect des normes internationales du travail.

EN SAVOIR PLUS

[Human Rights and Modern Slavery Act Statement](#)

[Politique relative aux fournisseurs du groupe](#)

[People Policy](#)

[Charte de la diversité](#)

[Rapport annuel Semperit – Charte de développement durable](#)

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET SÉCURITÉ

Chaque jour, nous cherchons à développer notre activité de manière sûre, durable et respectueuse vis-à-vis d'autrui, de nos communautés et de l'environnement, conformément à nos valeurs, nos idéaux et nos principes. Cela implique de veiller à ce que nos produits et nos opérations respectent toutes les lois et normes environnementales applicables, et que nous agissions toujours avec prudence. Nous étendons ces normes à nos fournisseurs et autres partenaires, et nous attendons d'eux qu'ils respectent les lois environnementales, qu'ils satisfassent à nos normes internes et qu'ils s'engagent en faveur du développement durable, de la sécurité et de la qualité.

Protéger l'environnement

Nous recherchons constamment des méthodes de travail plus efficaces, plus sûres et plus durables. Nous améliorons constamment notre consommation de l'énergie, des matières premières et des autres ressources afin de prévenir la pollution de l'air, de l'eau et des sols. Le même soin est apporté à la construction, à l'exploitation, à la modification ou à l'agrandissement de nos installations. Notre objectif est de minimiser les déchets, de réduire notre empreinte environnementale et d'opérer efficacement, en utilisant les meilleures technologies et pratiques disponibles.

Sécurité et bien-être au travail

Notre [politique en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de qualité](#) vise à améliorer le bien-être physique, mental et social de tous les employés. La sécurité n'est pas qu'une simple règle à Semperit : c'est un état d'esprit. Nous voulons que chacun rentre chez lui à la fin de chaque journée en se sentant en sécurité et en bonne santé. Nous travaillons ensemble pour identifier et réduire les risques, prévenir les incidents et promouvoir une culture du « zéro accident ». Nous investissons dans la formation, fournissons l'équipement adéquat et

réévaluons constamment comment rendre nos processus encore plus sûrs.

Sécurité environnementale

Nous veillons à ce que nos produits et procédés respectent des normes environnementales, de sécurité chimique et de sécurité au travail élevées. Semperit se conforme aux réglementations en matière de matériaux telles que le règlement REACH afin de garantir l'utilisation et la gestion sûres de tous les matériaux, et travaille en étroite collaboration avec ses clients, ses fournisseurs et les plateformes réglementaires pour satisfaire à toutes les exigences. Nous veillons systématiquement à la sûreté de la gestion et du stockage des produits chimiques et des substances dangereuses afin d'éviter les incidents et les situations d'urgence, et ainsi minimiser l'impact sur l'environnement et les communautés locales.

EN SAVOIR PLUS

[Politique Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement et Énergie de Semperit](#)



QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS ?

- ✓ Agissez de manière responsable : respectez les règles de sécurité et environnementales, et signalez tout risque que vous pourriez identifier.
- ✓ Utilisez les ressources judicieusement : économisez l'énergie et les matériaux, et contribuez à réduire les déchets.
- ✓ Travaillez en toute sécurité : protégez-vous et protégez les autres en respectant les consignes de sécurité et en manipulant les matériaux et les produits chimiques avec précaution.
- ✓ Favorisez le bien-être : favorisez un environnement de travail respectueux, sain et solidaire.

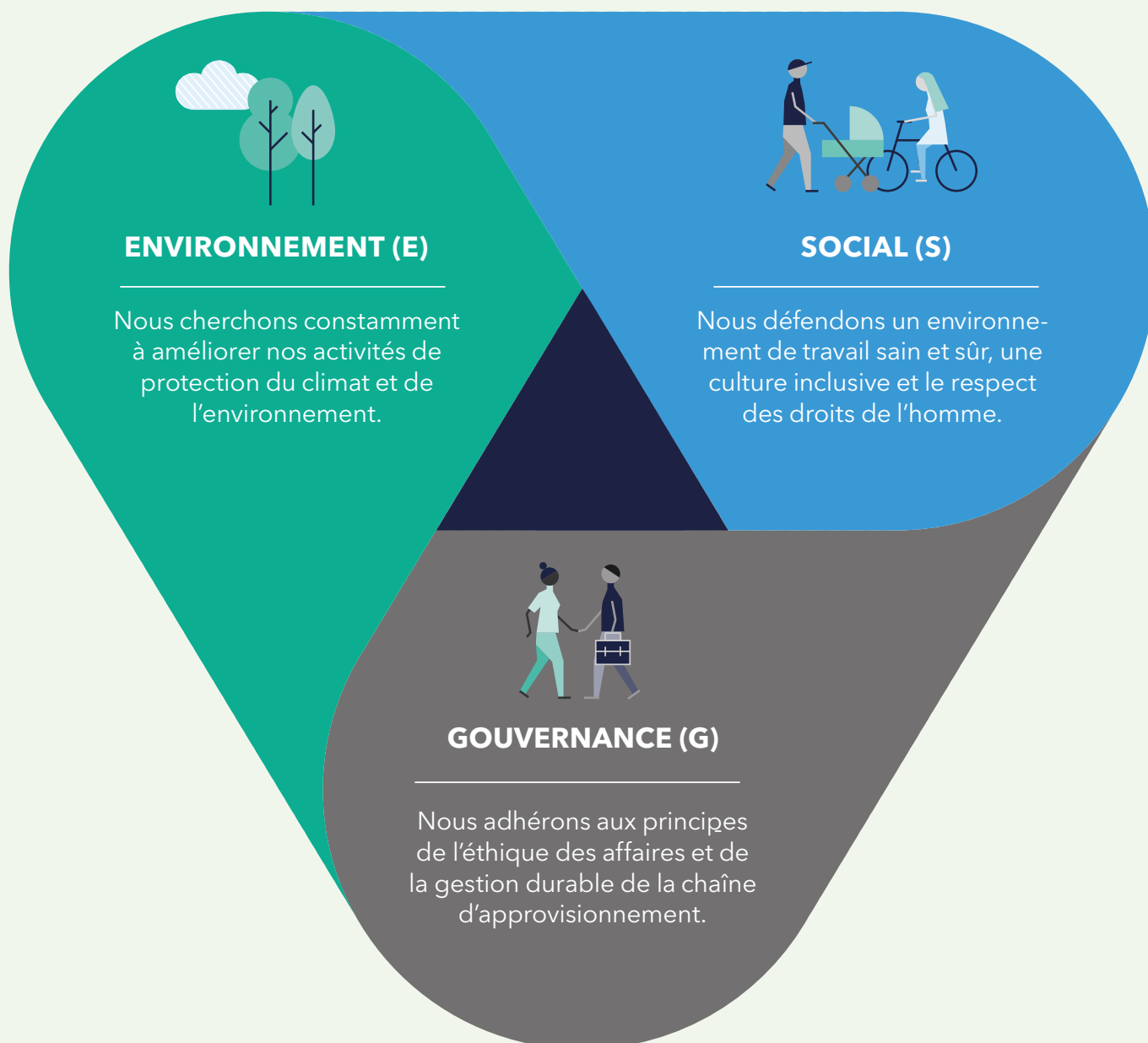


BESOIN D'AIDE ?

Contactez le service HSEQ (HSE.Reporting@semperitgroup.com)
Pour plus d'informations, contactez reach@semperitgroup.com

PROTÉGER LES UNS LES AUTRES ET LA COMMUNAUTÉ

Notre travail consiste à trouver des solutions pratiques et durables qui protègent l'environnement et soutiennent les communautés locales.



Principes directeurs ESG de Semperit

E... Environnement

La stratégie de développement durable de Semperit comprend des mesures préventives visant à réduire l'utilisation des ressources primaires et à protéger l'environnement. En réduisant notre consommation d'énergie et nos émissions, en gérant efficacement nos déchets et en prévenant la pollution susceptible de mettre en danger la biodiversité autour de nos installations et tout au long de notre chaîne de valeur, nous protégeons l'environnement, nos employés et les communautés locales.

L'approche circulaire joue un rôle important à cet égard. Notre objectif est de remplacer les matières premières par des matériaux durables d'origine recyclée ou biologique, d'utiliser les ressources efficacement et de réduire les déchets. Dans la mesure du possible, nous recyclons les matériaux et les produits en fin de vie et réintégrons les matériaux récupérés dans nos processus de production. Nos efforts de décarbonation visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble de nos activités en adoptant des sources d'énergie renouvelables et en améliorant l'efficacité énergétique.

S... Responsabilité sociale et inclusion

Semperit reconnaît les problématiques sociales modernes, notamment les inégalités croissantes et les effets des changements démographiques. Nous prenons des mesures concrètes pour avoir un impact positif en promouvant la diversité, l'équité et l'inclusion au sein de nos effectifs. La constitution d'équipes équilibrées entre les sexes et la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes sont des objectifs importants, et nous continuons à œuvrer pour une rémunération juste et égale sur tous nos sites. La diversité et l'inclusion, la santé, la sécurité et le bien-être sont des éléments essentiels de notre façon de travailler, tout comme le respect des droits de l'homme et des pratiques de travail équitables. Ces principes, définis par la [People Policy](#) et la [Charte de la diversité](#), façonnent notre culture et nos décisions quotidiennes.

G... Une gouvernance solide tout au long de la chaîne de valeur

Tout au long de notre chaîne de valeur, nous privilégions une gouvernance solide et une conduite responsable des affaires. Cela comprend la protection des droits de l'homme, le respect des lois et des normes éthiques, la prévention de la corruption et des pots-de-vin, ainsi que la promotion de la transparence et de la durabilité dans la chaîne d'approvisionnement. Notre engagement s'étend au-delà de nos propres activités. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos fournisseurs et partenaires afin de garantir qu'ils respectent des normes environnementales et sociales élevées et qu'ils réduisent les impacts négatifs de leurs activités.



EN SAVOIR PLUS

[People Policy](#)

[Charte de la diversité](#)

[Charte sur les droits de l'homme et l'esclavage moderne](#)

[Rapport annuel Semperit – Charte de développement durable](#)

[Développement durable | Groupe | Semperit](#)

04 PROTÉGEONS CE QUI COMPTE



La protection des données de l'entreprise, des informations personnelles et des actifs matériels fait partie du travail de chacun.

L'information nous aide à communiquer, à collaborer et à prendre des décisions éclairées, mais elle doit toujours être traitée avec le plus grand soin. Que ce soit des renseignements sur les produits ou la fabrication, des données à caractère personnel ou des informations sensibles sur l'entreprise, il est impératif de les protéger contre tout accès non autorisé ou toute utilisation abusive.

Nous utilisons et partageons les informations uniquement lorsque cela est nécessaire, et toujours de manière sécurisée et responsable. Nous continuons à adopter des outils et des technologies numériques tout en veillant à ce que l'innovation se fasse toujours dans le respect de la protection des données.

Nous protégeons également les biens de l'entreprise et veillons à ce que nos ressources ne soient jamais utilisées à mauvais escient. La tenue de livres, de registres et de rapports clairs et précis, ainsi que la gestion appropriée des autorisations, nous aident à respecter notre engagement envers des pratiques commerciales éthiques et transparentes.



« L'information doit être traitée avec le plus grand soin. »

INFORMATIONS SENSIBLES

Nous prenons toutes les mesures raisonnables pour protéger nos informations sensibles. Ces mesures comprennent notamment la protection des informations techniques ou relatives au développement de produits, du savoir-faire, de la propriété intellectuelle, des données financières, des stratégies commerciales, des informations sur les clients, des secrets commerciaux, des communications internes et de toute autre information susceptible de nuire aux personnes ou à Semperit en cas d'utilisation abusive, de divulgation ou de perte.

Seules les personnes autorisées doivent avoir accès à ces informations, lesquelles peuvent être strictement communiquées à des fins professionnelles justifiables. Les informations ne doivent jamais être partagées ou discutées en dehors de Semperit ou par le biais d'appareils ou de canaux non sécurisés. Tout manquement à l'égard de ces informations et à leur traitement responsable peut entraîner des mesures disciplinaires et des conséquences juridiques.

Règles relatives aux informations privilégiées

Certaines informations que nous recueillons dans le cadre de notre travail pourraient être considérées comme des « informations privilégiées » au sens du droit des marchés financiers. Sont notamment visés les business plans confidentiels ou secrets commerciaux, résultats financiers, lancements de nouveaux produits ou business deals qui n'ont pas encore été annoncés.

Les actions suivantes sont strictement interdites :

- L'achat ou la vente d'actions, d'obligations ou d'autres instruments financiers du groupe Semperit (ou de toute autre société) en utilisant des informations privilégiées.
- Conseiller à quelqu'un d'acheter ou de vendre en se basant sur ces informations
- Partager ces informations avec toute personne non autorisée à les connaître
- Tout acte de ce genre constitue une violation grave de la loi et des normes éthiques du groupe Semperit.

Intelligence artificielle

L'intelligence artificielle (IA) est un outil puissant qui peut améliorer la productivité, la prise de

décision et l'innovation au sein de notre organisation. Nous utilisons l'intelligence artificielle (IA) de manière responsable, en nous appuyant uniquement sur des outils approuvés pour le travail. Notre utilisation de tout outil d'IA doit être conforme aux lois respectives des pays pour lesquels le produit d'IA a été créé et ne doit pas enfreindre notre Code de conduite. Nous ne devons jamais utiliser d'IA sans contrôle humain. Il est impératif de ne jamais saisir de données sensibles ou personnelles sur des plateformes d'IA publiques. Ces directives contribuent à protéger la confidentialité des données, à maintenir les normes de conformité et à renforcer notre engagement en matière d'intégrité à l'ère numérique.

EN SAVOIR PLUS

[Directives relatives à la protection des données](#)

[Directives relatives à l'utilisateur final](#)

[Directives relatives aux appareils mobiles](#)

[Directives relatives aux exigences fournisseurs](#)

[Directives relatives aux informations documentées](#)

[Directives relatives à l'utilisation d'IA](#)

[Directive de conformité des émetteurs](#)

Protection des données et confidentialité

La protection des données à caractère personnel est régie par des cadres législatifs stricts. Nous devons prendre les précautions nécessaires lors du traitement des données et veiller à ne les utiliser que lorsque cela est nécessaire au travail, et à ne pas les partager avec des tiers non autorisés.

La protection des données à caractère personnel doit être assurée dans notre travail quotidien et lors de la création de nouveaux processus ou développements. Nous étiquetons les données privées sur les appareils de l'entreprise conformément à nos directives.

Cybersécurité

Nos opérations quotidiennes dépendent fortement des systèmes informatiques et des données qu'ils gèrent. Nous assurons la sécurité et la disponibilité de notre infrastructure numérique en évaluant régulièrement nos solutions informatiques afin d'identifier les vulnérabilités et en améliorant continuellement nos technologies et processus pour rester résilients. Nous mettons en œuvre des mesures techniques et organisationnelles supplémentaires pour protéger les secrets commerciaux et les informations sensibles, afin d'empêcher toute divulgation ou perte susceptible d'avoir un impact négatif important sur notre entreprise et sur d'autres.

N'OUBLIEZ PAS :

- ✓ Ne partagez aucune information avec des tiers et n'utilisez jamais ces informations à des fins personnelles.
- ✓ Protégez les données confidentielles même après la fin de votre contrat de travail.
- ✓ Protégez vos données également lorsque vous voyagez ou travaillez à distance et utilisez la technologie en toute sécurité.
- ✓ Utilisez l'IA de manière responsable et veillez toujours à vérifier les créations ou le contenu avant toute utilisation interne ou externe et à les marquer correctement.
- ✓ si vous constatez ou soupçonnez une utilisation abusive d'informations, un incident cybernétique ou une atteinte à la sécurité des données, veuillez le signaler immédiatement via un ticket SPOC ou en envoyant un e-mail à data.privacy@semperitgroup.com or cybersecurity@semperitgroup.com



BESOIN D'AIDE ?

Contactez le service Conformité du groupe (compliance@semperitgroup.com), Vos Coordinateurs à la protection des données, votre responsable Sécurité des informations ou cybersecurity@semperitgroup.com.

N'OUBLIEZ PAS :

- ✓ Réfléchissez avant de publier ou de partager.
- ✓ Il est interdit de publier des informations internes, confidentielles ou non publiques.
- ✓ Faites preuve de respect dans vos activités en ligne.
- ✓ Soyez conscient de l'impact potentiel de votre communication sur Semperit et sur le marché dans son ensemble.

ET SI...

- Si vous n'êtes pas sûr de ce qui peut être partagé ou de la manière de traiter une question venant de l'extérieur, contactez groupcom@semperitgroup.com avant de répondre.
- Si vous tombez sur une question ou une publication qui manifestement nécessiterait une réponse officielle de la part de l'entreprise, veuillez ne pas y répondre directement, mais la transmettre au service Communication et Marchés financiers du Groupe qui se chargera d'y répondre convenablement.



BESOIN D'AIDE ?

Contactez le service Communication et Marchés des capitaux du groupe à l'adresse groupcom@semperitgroup.com

COMMUNICATIONS

Communiquer de manière responsable

Tout ce que nous disons en public peut influencer la façon dont les gens perçoivent Semperit, que ce soit lors d'une réunion, d'un entretien ou d'une publication sur les réseaux sociaux. Même lorsque nous nous exprimons à titre personnel, d'autres peuvent encore nous percevoir comme représentant l'entreprise.

C'est pourquoi nous devons nous arrêter et réfléchir avant de parler ou de publier. Si un sujet est délicat ou risquerait de nuire à la réputation de Semperit ou au marché, il faut d'abord s'en référer aux services [Communication et Marchés financiers du Groupe](#). Seuls les porte-parole autorisés de l'entreprise peuvent s'exprimer officiellement au nom de Semperit, et seules les informations déjà classées comme publiques doivent être partagées avec l'extérieur.

Utiliser les médias sociaux judicieusement

Les réseaux sociaux font partie intégrante de la vie quotidienne, et nous respectons le droit de chacun à les utiliser. Cependant, ce que nous publions en ligne, même sur des comptes personnels, peut avoir des répercussions sur Semperit. C'est pourquoi nous veillons à ce que nos communications restent respectueuses et professionnelles sur toutes les plateformes sociales, conformément à nos valeurs et à nos politiques. Nous évitons de

commenter les sujets politiques, religieux ou autres sujets sensibles susceptibles d'entraîner des malentendus ou de nuire à la réputation de Semperit. Nous ne partageons jamais non plus d'informations internes ou confidentielles en ligne. Cela inclut les données de l'entreprise, les images, les vidéos, ou tout élément non destiné à être diffusé publiquement.

Respect et responsabilité en ligne

Lorsque nous utilisons les médias sociaux, nous suivons les mêmes principes de respect qu'au travail. Nous n'utilisons jamais les plateformes en ligne pour harceler, discriminer ou intimider autrui. Nous respectons également les lois sur le droit d'auteur et la protection de la vie privée, nous ne partageons du contenu que si nous possédons les droits nécessaires pour l'utiliser.

Il est interdit d'utiliser le logo ou les supports de marque de Semperit à des fins privées ou commerciales sans l'accord préalable des services Communication et Marchés financiers du Groupe. Les problèmes internes, les plaintes ou les désaccords ne doivent jamais être discutés publiquement.

Nous les signalons plutôt à nos responsables d'équipe, à notre équipe Conformité ou via [SemperLine](#), notre ligne d'assistance téléphonique pour signaler les problèmes de conformité.

« Nous assumons la responsabilité de ce que nous partageons en ligne et utilisons toujours les médias sociaux de manière respectueuse, jamais pour intimider, harceler ou discriminer nos collègues ou qui que ce soit d'autre. »

EN SAVOIR PLUS

[Communication interne et externe](#)

[Directives relatives aux réseaux sociaux](#)

[Directives relatives aux informations documentée](#)

RÈGLES DE CONTRÔLE INTERNE

Tenue de livres et registres précis

Nous attendons de tous nos employés qu'ils tiennent une comptabilité et des registres qui reflètent fidèlement notre situation commerciale et financière. Chaque employé est responsable de l'enregistrement honnête et intègre des transactions et doit traiter les documents avec soin. Nous respectons pleinement toutes les obligations légales en matière de comptabilité, d'information financière et de fiscalité. Nous accordons la plus haute importance à la garantie que tous les documents reflètent fidèlement la réalité des transactions et des activités qu'ils décrivent.

Principe du contrôle par deux personnes

Chez Semperit, le principe du contrôle croisé par deux personnes est indispensable pour garantir l'exactitude des transactions et des enregistrements. Il est de notre responsabilité de veiller à appliquer ce principe à l'ensemble des processus et activités que nous menons pour le compte de Semperit, tant en interne qu'en externe. Tous les documents ayant force obligatoire pour toute entité du groupe Semperit requièrent la signature d'au moins deux représentants autorisés.

Limites de pouvoir

Nous appliquons les [limites de pouvoir décisionnel](#), qui définissent les niveaux d'autorisation pour toutes les décisions opérationnelles au sein de toute entité Semperit ou pour le compte de celle-ci. Les limites de pouvoir s'appliquent à tous les employés et représentants et sont intégrées dans les [règles de gouvernance de chaque entité](#).

Règles de gestion

Les directeurs généraux de chaque entité doivent s'assurer que des [règles de gestion spécifiques](#) à l'entité sont en place, précisant les droits de représentation externe (par exemple, la signature de contrats) et alignées sur les directives respectives du groupe.

Systèmes de contrôle interne

Chaque entité Semperit dispose [d'un système de contrôle interne](#), quelle que soit sa taille, sa région

ou sa division commerciale. Tous les employés doivent se conformer aux contrôles internes applicables à tous les processus.

La supervision générale relève de l'audit interne, et la direction de chaque entité Semperit est responsable de la mise en œuvre et du respect de ces règles. Tout manquement au règlement intérieur doit être signalé via les canaux de communication proposés.

Protéger nos ressources et nos biens

Nous sommes tous responsables de la protection des ressources, des biens et des actifs de Semperit. Sont visés les biens matériels, nos lignes de fabrication et les matériaux que nous utilisons, les équipements, les fournitures de bureau, les véhicules, les ressources financières, la propriété intellectuelle, notre marque et les informations confidentielles. Les actifs de l'entreprise doivent être utilisés de manière responsable et exclusivement à des fins commerciales légitimes. Toute utilisation non autorisée, tout mauvais usage ou toute détérioration des biens de l'entreprise est strictement interdite. Nous devons rester vigilants afin de prévenir le vol, la perte ou l'utilisation abusive. Les mêmes principes s'appliquent à la gestion des biens de nos partenaires ou d'autres personnes.

Fraude

Chez Semperit, la fraude sous toutes ses formes ne sera pas tolérée. Par exemple, la tromperie intentionnelle, la manipulation ou l'abus de confiance à des fins personnelles, financières ou pour tout autre avantage illégal. Tous les employés sont tenus de signaler immédiatement tout soupçon ou preuve de comportement frauduleux à leur responsable d'équipe ou via [SemperLine](#).

EN SAVOIR PLUS

[Détection et signalement des fraudes](#)

[Limites de pouvoir](#)

[Règles de gestion](#)

[Sécurité des paiements](#)

N'OUBLIEZ PAS :

- ✓ Appliquez toujours le principe d'un double contrôle par deux personnes, aucun paiement ne peut être autorisé par une seule personne.
- ✓ Vérifiez si vous êtes autorisé à effectuer des paiements ou à signer des documents.
- ✓ Avant de traiter un règlement, prenez toujours le temps d'en vérifier l'exactitude et la légitimité. Il vaut mieux retarder une transaction en la faisant vérifier que de risquer d'envoyer des fonds à un destinataire incorrect ou non autorisé.
- ✓ Il est strictement interdit de partager les dispositifs de sécurité (jeton électronique, dongles, etc.).



BESOIN D'AIDE ?

Contactez le service d'audit interne à internal.controls@semperitgroup.com

Semperit AG Holding

Conseiller juridique général

Franz-Michael Hohensinn
franz-michael.hohensinn@semperitgroup.com

Responsable senior Conformité du groupe

Simona H. Bosiger
simona.h.bosiger@semperitgroup.com

Service Conformité

compliance@semperitgroup.com

Responsable Sécurité des informations

Christian Popp
christian.popp@semperitgroup.com

Contrôles internes (fraude)

internal.controls@semperitgroup.com

Trésorerie du groupe (fraude aux paiements)

GroupTreasury.Vienna@semperitgroup.com

Communications et Marchés financiers du Groupe

groupcom@semperitgroup.com

Confidentialité des données

data.privacy@semperitgroup.com

Adresse

Am Belvedere 10
1100 Vienne, Autriche
www.semperitgroup.com

Toutes les références aux personnes sont neutres en matière de genre.

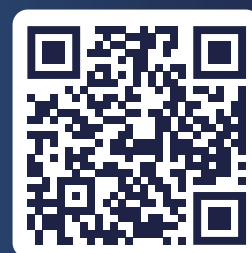
Les références aux documents internes et leurs liens ne sont accessibles qu'aux parties prenantes internes. La qualité du langage a été améliorée grâce à des technologies d'édition intelligente.

Le groupe Semperit désigne Semperit AG Holding et toutes ses filiales en propriété exclusive.

© Semperit AG Holding

Le présent Code de conduite s'applique au Groupe Semperit, dont le Groupe Rico.

SEMPERIT 



www.semperitgroup.com